



26 Sep 2025 -15:45

Appartient à Conseil des ministres du 26 septembre 2025

Exécution de la politique renforcée de retour au travail en cas d'incapacité de travail – Deuxième lecture

Sur proposition du ministre de l'Emploi David Clarinval et du ministre des Affaires sociales Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture l'avant-projet de loi exécutant une politique renforcée de retour au travail en cas d'incapacité de travail.

L'avant-projet de loi comporte toute une série de mesures visant à renforcer la responsabilisation des différents acteurs impliqués dans la politique de "Retour au Travail" : les titulaires reconnus en incapacité de travail, les employeurs, les organismes assureurs et les médecins.

Ces dispositions ont été adaptées aux avis du Conseil d'Etat et de l'Autorité de protection des données.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
+32 471 81 84 00
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be





Frank Vandebroucke, Vice-premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte
contre la pauvreté
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Cheryl Isenge
Porte-parole (FR)
+32 479 15 67 58
Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse
Porte-parole (NL)
+32 496 47 44 87
billy.buyse@vandenbroucke.fed.be

